



**Conseil d'établissement**  
École secondaire Grande-Rivière  
Procès-verbal  
« 16 septembre 2019 »

**Étaient présents**

(Membres votants)

**Membres parents :**

- Marie-Hélène Arès (EHDA)
- Johanne Blais (Prés.)
- Anik Des Marais
- Marie-Pierre Dionne (CP)
- Johanne Fecteau-Bouchard
- Jean-François Lepage

**Membres du personnel de l'école :**

- Annik Aubé (Enseignante et secr.)
- David Aubut (Enseignant)
- Josée Hivon (Personnel professionnel)
- Karine Lévesque (Enseignante)
- Denise Simard-Lapointe (Enseignante)
- Marie-Noëlle Rivard (Personnel soutien)

**Membres représentants des élèves :**

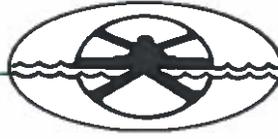
- Naureen Ahmed
- Félix-Antoine Babin

**Étaient absents :**

- Aucune absence

**1. Introduction**

- a) M. Guitard constate qu'il y a quorum.
- b) Monsieur Guitard souhaite la bienvenue et constate qu'il y a quorum. Il ouvre donc la réunion et annonce que la session sera tenue conformément à la convocation envoyée à tous les membres du conseil d'établissement de l'École secondaire Grande-Rivière.



- c) Bienvenue à Naureen Ahmed et Félix-Antoine Babin, représentants du conseil des élèves de l'an dernier.
- d) Élections
- a. Monsieur Guitard rappelle le rôle de la présidence du conseil.
  - b. Monsieur Serge Guitard préside l'élection et madame Aubé en est la secrétaire.
  - c. **Mises en candidature et élection au poste de la présidence.**
    - i. Madame Denise Simard propose la candidature de madame Fecteau-Bouchard; monsieur Lepage propose la candidature de madame Blais. Madame Blais accepte de présenter sa candidature. Madame Fecteau-Bouchard refuse de présenter sa candidature.
    - ii. Madame Johanne Blais est élue par acclamation au poste de présidente.
  - d. **Mises en candidature et élection au poste de secrétaire.**
    - i. Madame Marie-Hélène Arès propose la candidature de madame Annik Aubé comme secrétaire; madame Denise Simard appuie sa proposition; madame Aubé accepte de présenter sa candidature.
    - ii. Madame Aubé est élue par acclamation au poste de secrétaire.

## 2. Questions du public

- a) Aucune intervention du public

## 3. Adoption de l'ordre du jour

- a) Monsieur David Aubut propose l'adoption de l'ordre du jour; madame Marie-Pierre Dionne appuie la proposition.

**CÉ ÉSGR-1920-001**

**Proposition adoptée à l'unanimité**

## Présentation/consultation de la Commission scolaire Portage-des-Outaouais CSPO – Bassin école 040

- Messieurs Benoît Prud'homme, directeur adjoint à l'Organisation scolaire, Jean-Claude Bouchard, directeur général de la CSPO et Stéphane Lacasse, directeur général adjoint de la CSPO, présentent le projet de l'école secondaire 040, qui nécessitera un réaménagement des bassins et des programmes.



- **Préambule:** L'arrivée de l'École secondaire 040 dans le secteur urbain ouest de la CSPO provoque une redéfinition du bassin de la population de l'École secondaire Grande-Rivière. Les priorités suivantes encadrent les choix qui ont permis d'en arriver au scénario proposé.
- Le scénario proposé permet de délimiter des bassins de population qui respectent les capacités d'accueil de la future École secondaire 040 (810 élèves) et de l'École secondaire Grande-Rivière (1739 élèves). Davantage d'élèves se retrouveront à distance de marche de leur école, favorisant ainsi le transport actif. Bien qu'un point de rupture soit noté en 2025-26, le personnel de la commission scolaire est déjà à l'œuvre afin de planifier des ajouts d'espaces dans le secteur urbain central ou à proximité de ce dernier.
- La pérennité du programme d'éducation intermédiaire (PEI) et des programmes de formation axée sur l'emploi est maintenue.
- Voir, sur le site Web de la CSPO, les détails de la présentation dans un document aux fins de consultation, intitulé : *Création du bassin de la nouvelle École secondaire 040 dans le secteur ouest – Aylmer et modification du bassin de l'École secondaire Grande-Rivière à compter de l'année scolaire 2020-2021*. <http://www.cspo.qc.ca/nouvelles-ecoles/ecole-secondaire-040/>

Commentaires des membres et inquiétudes : pérennité du programme de concentration musique, unique à la commission scolaire, cheminement des élèves ayant commencé leur scolarité à ÉSGR, transport, sécurité, etc. Il a été suggéré par nos membres que l'École secondaire 040 pourrait offrir d'autres concentrations telles que la robotique, l'informatique....

#### 4. Présentation du procès-verbal du 10 juin 2019

- On constate des omissions à la version imprimée de procès-verbal du 10 juin 2019. Monsieur Jean-François Lepage propose de remettre son adoption à la prochaine rencontre; madame Blais appuie la proposition.

**CÉ ÉSGR-1920-002**

**Proposition adoptée à l'unanimité**

#### 5. Suivis au procès-verbal du 10 juin

- Remis à la prochaine rencontre

#### 6. Correspondance

- Publicité pour un concours de la fédération des comités de parents du Québec : madame Johanne Blais nous transmettra une copie du document par courriel.

#### 7. Propositions :

- a) Calendrier des rencontres : monsieur Jean-François Lepage propose que le calendrier des rencontres soit adopté en y indiquant qu'elles commencent toutes à 19 heures (page du site Web de l'école). On suggère de mettre *18h30* entre parenthèses aux deux réunions où il y a une



rencontre sociale un peu plus tôt (16 décembre 2019 et 15 juin 2020). Cette proposition est appuyée par madame Johanne Blais.

**CÉ ÉSGR-1920-003**

**Proposition adoptée à l'unanimité**

- b) Membres de la communauté : Discussion. Selon la LIP Art 42 para 5, « deux membres de la communauté et qui ne sont pas membres du personnel de l'école, nommés par les membres visés aux paras 1 à 4 (membres du CÉ). Les représentants de la communauté n'ont pas le droit de vote au CÉ ». Toutefois, le conseil peut se donner des critères pour ses membres.

(21 h 06) : Madame Fecteau-Bouchard propose de **prolonger la rencontre de 15 minutes**; madame Arès appuie la proposition.

**CÉ ÉSGR-1920-004**

**Proposition adoptée à l'unanimité**

Discussion. Un membre de la communauté siégeant au conseil d'établissement peut-il être un parent ? Monsieur Jean-François Lepage demande le vote en proposant que le membre de la communauté puisse aussi être un parent de l'ÉSGR.

**CÉ ÉSGR-1920-005**

**Proposition adoptée à la majorité (9P, 2C, 1A)**

Monsieur Jean-François Lepage suggère d'inviter monsieur Vincent, et madame Marie-Hélène Arès suggère madame Julie Legris comme membre de la communauté.

Conséquemment, madame Legris et monsieur Vincent seront invités à présenter le mandat qu'ils offrent au CÉ lors de la prochaine rencontre avant que le conseil ne procède au vote. La présidente enverra un courriel aux deux personnes invitées.

(21 h 20) : Madame Fecteau-Bouchard propose de **prolonger à nouveau la rencontre de 15 minutes**; madame Hivon appuie la proposition.

**CÉ ÉSGR-1920-006**

**Proposition adoptée à l'unanimité**

- c) Règles de régie interne : Commentaires sur les dates d'envoi. Madame Simard propose l'adoption des règles de régie interne; madame Dionne appuie la proposition.

**CÉ ÉSGR-1920-007**

**Proposition adoptée à l'unanimité**

- d) et e) Remis à la prochaine rencontre
- f) Activités et sorties éducatives : madame Dionne propose que le calendrier des activités et des sorties éducatives soit adopté tel que présenté. Proposition appuyée par monsieur Aubut.



## 8. Rapports et mots des représentants

- a) **Mot de la présidence.** Madame Johanne Blais salue le travail fait au cours de cette première rencontre.
- b) **Mot des commissaires :** M. Barbeau était le seul commissaire présent et a dû quitter la réunion après la présentation du projet de l'école 040.
- c) **Mot de la représentante au Comité de parents :** Madame Marie-Pierre Dionne n'a pas encore assisté à la réunion du Comité de parents du Québec (CP), qui aura lieu plus tard. Nous aurons plus d'information à la prochaine réunion du CÉ.

**Mot de la représentante au Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA) :** Madame Marie-Hélène Arès fera un rapport plus tard cet automne puisqu'il n'y a pas encore eu de réunion du CCSEHDAA.

- d) **Mot des représentants des élèves :** Aucun point de leur part. Ceci dit, la présidente les remercie d'être présents à cette première rencontre et de faire connaître leur point de vue.
- e) **Mot du directeur :** Monsieur Guitard enverra une lettre à tous les parents dès demain, annonçant l'inauguration du terrain synthétique le 18 septembre 2019.

## 9. Affaires nouvelles : Aucune

## 10. Levée de l'assemblée

- a) Les points suivants de l'ordre du jour seront reportés au prochain CÉ.
  - 10.a.1. Budget du Conseil d'établissement 2019-20 (approbation)
  - 10.a.2. Activités à l'extérieur du terrain de l'école (approbation)
  - 10.a.3. Activités et sorties éducatives (approbation)
- b) La levée de l'assemblée est proposée à 21h30.

**CÉ ÉSGR-1920-008**

**Proposition adoptée à l'unanimité**



---

**Johanne Blais**  
Présidente



---

**Serge Guitard**  
Directeur